

NOTRE DAME de FOY

par Bernard PERDU

Je serais bien curieux de connaître combien d'Amis de la Cathédrale d'Amiens connaissent cette petite Vierge, une des nombreuses statues de Notre Dame dispersées dans la Cathédrale, aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur. Ces images de la Vierge témoignent bien de la grande vénération que les Picards ont toujours manifestée à Notre Dame au cours des siècles. C'est pourquoi notre Cathédrale mérite bien son nom de "NOTRE DAME d'AMIENS". Et je suis heureux de trouver l'occasion de témoigner combien les Amiénois et Picards gardent encore une grande dévotion et même un véritable AMOUR pour leur cathédrale. Combien de fois, dans ma carrière médicale, des clients de tout âge et de toute condition m'ont fait part spontanément de leur plaisir à venir souvent lui rendre visite. N'est elle pas, au cœur même de notre Picardie, le témoin de tant de joies et de peines de l'histoire de notre petite patrie.

Sans honte particulière je vous dirai très franchement que j'étais, il y a peu de temps encore, parmi nos Amis ignorant la présence de cette Vierge, ô combien modeste (une vingtaine de centimètres), sombre et bien cachée dans un édicule, d'aspect presque insignifiant.

Avant de la situer et de la décrire, je voudrais d'abord remercier Madame Breton qui est vraiment à l'origine de ma découverte car elle m'a fait connaître une Notice d'Edmond SOYEZ intitulé "NOTRE DAME DE FOY, image conservée à la Cathédrale d'Amiens". Ce petit livret a été édité à la fin du siècle dernier (1897), donc assez contemporain de la Monographie de Georges Durand (1905) ; et dans ce livret se trouvait un petit mot avec cette phrase digne d'une véritable AMIE de la Cathédrale : "Peut-être y trouverez-vous une inspiration pour un prochain exposé sur la cathédrale."

C'est donc avec grand plaisir que je vais remplir ma mission.

D'abord je voudrais ne pas attendre davantage pour situer cette fameuse chapelle dite " Chapelle de l'Annonciation " que Nicolas Blasset a si bien illustrée dans une magnifique sculpture. Elle est dans une des chapelles latérales de la nef, la chapelle Numéro VI, la deuxième du collatéral Sud qui suit celle de Saint Christophe, située près du portail d'entrée du même nom.

Je vais vous conter maintenant la fabuleuse histoire de Notre Dame de Foy telle que Soyez nous la rapporte dans son livret :

" Au diocèse de Namur, en Belgique, près de Dinant-sur-Meuse, il existe un village du nom de Foy ou Foye (peut-être du latin *fagus* qui veut dire hêtre). Cette dénomination aurait été, dit-on, donnée à cette localité parce qu'elle fut pendant longtemps un lieu de pèlerinage très fréquenté : les personnes pieuses venaient en grand nombre y honorer la Sainte Vierge en priant devant une image de Marie ; elles obtenaient de grandes et signalées faveurs, récompense de leur confiance en l'intercession de la Mère de Dieu. Voici l'origine de cette dévotion : En l'année 1600, le 6 Juillet, un charpentier dépeçant le tronc d'un chêne récemment abattu, trouva à l'intérieur une petite statue de la Vierge, portant l'Enfant Jésus dans ses bras. Cette statue avait probablement été placée à cette endroit à une époque déjà reculée. Creusée dans l'arbre même, la niche qui abritait la sainte image fut insensiblement recouverte par l'écorce, et les populations voisines avaient oublié l'agreste oratoire ; dans l'intérieur de l'excavation, près de la statuette, il y avait un certain nombre de petites pierres, transparentes comme du cristal. Ces objets étaient sans doute de naïfs *ex voto* offerts par la piété des fidèles...

Les populations voisines, très religieuses, saisirent l'occasion de la découverte pour reprendre en ce lieu un culte spécial de la Sainte Vierge.

Appliquée d'abord contre le tronc d'un chêne voisin, la statuette fut, après peu d'années, mise à l'abri dans la chapelle du château ... Mais on voulait honorer Marie à l'endroit même où avait eu lieu la découverte de son image. C'est pourquoi une autre chapelle fut construite sur l'emplacement de l'arbre dont le tronc recéla pendant longtemps la statue. Le 21 novembre 1618, le petit sanctuaire étant achevé et béni ; on y transféra solennellement l'image de Notre Dame en présence d'une foule considérable.

De là prit naissance un pèlerinage qui ne tarda pas à attirer de nombreux fidèles "

Lors de la fête annuelle, le lundi de la Pentecôte, une statue de la Vierge taillée dans le tronc du chêne était portée en procession, avec "un grand nombre de confréries, bannières en tête" et une foule immense.

Cette Vierge était de taille semblable à celle découverte dans l'arbre mais en terre dure comme de la pierre et elle ne quitta jamais le sanctuaire.

Comme "des grâces nombreuses récompensaient la confiance des personnes pieuses qui venaient honorer Marie, à cette époque où les moyens de communication étaient peu faciles, on vit un jour réunis, aux pieds de Notre Dame de Foy, douze mille pèlerins dont deux cents malades et infirmes venus là pour chercher consolation ou guérison."

Devant cette affluence et grâce aux multiples offrandes des pèlerins, on construisit une plus grande église, qui fut consacrée en 1624, dédiée à la Sainte Vierge avec ces mots gravés sur le retable: " EN L'HONNEUR DE MARIE, REINE ET MÈRE DE LA FOI "

Les nombreux miracles obtenus étendirent rapidement la renommée du Pèlerinage de Notre Dame de Foy et en signe de recon-



NOTRE-DAME DE FOY, en Belgique
la statue d'origine, le sanctuaire

naissance, " les pèlerins cherchèrent surtout à recueillir des débris de l'arbre qui pendant longtemps avait abrité la statue de la Vierge. Plusieurs firent incruster des parcelles de ce bois dans des bijoux d'or ou d'argent. Ceux qui avaient des éclats plus considérables firent sculpter des figurines imitant plus ou moins fidèlement la statue... On faisait de même pour le bois du second arbre contre lequel avait été placé la statue après sa découverte. Un grand nombre de ces copies échut aux églises des Pays-Bas mais quelques-unes parvinrent dans les provinces voisines. C'est ainsi que la Picardie s'enrichit de la petite statue actuellement conservée et honorée dans la Cathédrale d'Amiens, sous le nom de Notre Dame de Foy. Un père capucin de la province d'Artois donna un éclat assez considérable du précieux chêne à une pieuse demoiselle, Marie de Héron de Guilmerville, religieuse de l'Abbaye d'Estrun-les-Arras. Celle-ci s'empressa d'utiliser le morceau de bois en faisant sculpter une copie de Notre Dame de Foy."

Quelque temps après, à la suite de la conquête de la ville d'Arras sous Louis XIII, cette religieuse fut reçue à Amiens par sa tante, Jacqueline de Louvencourt, veuve de Nicolas du Bos, Trésorier Général de Picardie et, en reconnaissance, elle lui fit don de la statuette. Son fils, Jacques du Bos, contrôleur général des finances de Picardie, " apprit à sa mère qu'un père jésuite du collège d'Hesdin, avait placé une autre statue de Notre Dame de Foy dans une niche appliquée contre un arbre sur un grand chemin, au territoire de Canchy, près de la forêt de Crécy et qu'un grand nombre de personnes allaient honorer cette image ; plusieurs avaient obtenu des grâces signalées. Ce récit inspira à Madame du Bos la pensée de faire présent de sa statuette à un monastère d'Amiens, afin que les fidèles de cette ville puissent venir plus com-



modément la vénérer ; elle fit choix du couvent des Augustins. Les religieux reçurent avec joie le précieux dépôt et placèrent Notre Dame de Foy dans leur église au commencement de l'année 1629. "

Le livret de Soyez fait alors une long historique sur ce couvent, fondé à Amiens au début du XIV^e siècle et dont l'ordre avait été créé à Mantoue près de cent ans plus tôt. L'Histoire de cette implantation à Amiens est forte intéressante mais trop longue pour être insérée dans cet article. Elle pourrait cependant faire l'objet d'un autre exposé car ce couvent fait partie de l'environnement de la Cathédrale et reste encore bien vivant : en effet, malgré le départ des religieux, l'Association de l'ILOT, qui les a remplacés, perpétue leurs oeuvres de charité en accueillant chaque jour les plus démunis.

Le sort de Notre Dame de Foy fut étroitement lié à celui du couvent jusqu'à la Révolution ; et elle eut toujours une place de choix dans sa chapelle où, des trois autels secondaires " le mieux orné, celui qui attirait le plus l'attention des fidèles, moins par son mérite artistique que par l'attrait qu'il offrait à la dévotion, était celui qui reçut l'image de Notre Dame de Foy, quand le couvent des Augustins se fut enrichi de ce précieux trésor. Abrisée par une petite niche en ébène rehaussé d'argent, la sainte image était enchassée dans le côté concave d'un demi-globe de marbre noir formant le milieu du sommet du retable ; deux colonnes également de marbre noir soutenaient l'entablement qui servait de support et d'encadrement à la niche. Devant l'autel étaient suspendues plusieurs lampes en argent ; la croix et les chandeliers étaient également en argent richement ciselé. Aux jours de fête, on mettait un parement fort riche, brodé par la grande Mademoiselle qui en avait fait présent aux Augustins pour cet usage.

On voyait attachés aux murailles, près de l'autel, des bras et des jambes en argent, attestant des guérisons miraculeuses. L'église entière était d'ailleurs tapissée d'ex-voto proclamant l'efficacité de l'intercession de Marie invoquée devant l'image conservée dans ce sanctuaire....

Peu de temps après que la sainte image eût pris place chez les religieux amiénois, Marie, en obtenant des guérisons et des faveurs., fit voir qu'il lui était agréable qu'on la pria dans ce sanctuaire. Le nombre des grâces éclatantes fut bientôt considérable "

En 1633, le nombre des miracles allant toujours croissant, un religieux augustin du couvent d'Amiens, le P. Bourdon fit paraître un volume où il assure "qu'en la seule église susdite des Pères Augustins, depuis le 3 May 1629 jusques maintenant (1633), de compte fait l'on trouve enregistrés depuis trois ans plus de cent cures rapportées guéris ou soulagés miraculeusement par les mérites et intercessions de la Vierge sacrée."

Il n'est pas possible de relater ces prodiges dont les plus remarquables ont été étudiés dans l'intéressant travail de M. Ch. Salmon : "*Notice sur la statue miraculeuse de Notre Dame de Foy conservée dans la Cathédrale d'Amiens* " (1878). L'un d'eux cependant mérite mention car il concerne

"un jeune homme d'Amiens, Claude François, qui, sur le point de périr, entraîné dans la rivière par un cheval qu'il conduisait baigner, dut son salut à l'invocation de Notre Dame de Foy ; ce pieux jeune homme entra plus tard en religion, et devint le Frère Luc, de l'ordre des récollets ; son nom figure avec honneur parmi les illustrations picardes : artiste peintre, il a laissé des oeuvres justement estimées. "

L'évêque d'Amiens, Mgr François Lefebvre de Caumartin, après avoir constaté canoniquement deux miracles en 1629, autorisa l'érection dans l'église des Augustins d'une **Confrérie de Notre Dame de Foy**. Et " l'église du monastère ne tarda pas à ajouter à son vocable primitif de Saint Julien celui de la Vierge... Un grand nombre de fidèles s'empressèrent de s'enrôler dans la nouvelle association, appartenant au clergé et à la noblesse de la province. La réputation de la Confrérie se répandit même au-dehors. Les rois et reines de France, toujours si dévoués à Marie, saisirent avec bonheur cette nouvelle occasion de lui témoigner leur respect : **Louis XIII, Anne d'Autriche, Louis XIV, Marie Thérèse**, son épouse, figurèrent au nombre des confrères. Pendant le séjour de la Cour à Amiens durant le siège d'Arras, Anne d'Autriche aimait à venir souvent prier aux Augustins aux pieds de la statue de Notre Dame ; le cardinal de **Richelieu** assistait alors presque quotidiennement aux litanies que l'on chantait tous les jours devant la sainte image pour le succès des armées de la France.

Le Corps de la Ville, durant la peste qui désola Amiens en 1634, se rendit à une messe solennelle célébrée par l'Evêque, assisté de son Chapitre, à l'autel de la Confrérie. Une statue d'argent apportée par deux échevins perpétua le souvenir de la piété de nos magistrats en cette circonstance.

D'autres donations attestèrent à différentes époques la reconnaissance et la dévotion de plusieurs illustres personnages envers Notre Dame de Foy, qui se mêlaient fréquemment à la foule qui remplissait le sanctuaire. La Confrérie de Notre Dame de Foy subsista, nombreuse et prospère, jusqu'à la Révolution ; sa fête principale était la Visitation, le 2 du mois de Juillet. "

La Révolution " amena les mauvais jours Les Augustins d'Amiens ne purent échapper à la persécution générale. Les moines durent se disperser ; ils quittèrent leur pieux asile le 14 Décembre 1790 ; les bâtiments et terrains du monastère, confisqués au nom de la Nation, furent mis en vente ; le 16 Février 1791, ils étaient adjugés au sieur Lecaron ... et bientôt une manufacture de draps vint s'y établir " (qui prit une grande importance et fut visitée par le Premier Consul le 27 Juin 1803). Plus tard s'élevèrent " des maisons particulières; la rue de Constantine a été percée sur une partie de l'emplacement des bâtiments conventuels ; de l'église il ne laisse plus trace ; elle avait été à demi ruinée dès le début de la Révolution.

Arrachée de son sanctuaire profané, l'image de Notre Dame de Foy dut à une circonstance qu'il est permis d'appeler providentielle d'échapper à la destruction : dédaignée à cause de la nullité de sa valeur intrinsèque, elle était tombée aux mains d'un enfant du quartier, qui l'avait probablement ramassée parmi les débris et s'en servait comme d'un jouet. Le sieur Moreau, ancien bedeau des Augustins, reconnut la sainte image ; il donna quatre sous à son jeune possesseur, et devint ainsi propriétaire de la statuette."

Il la remit à M. Gamand, marguillier de la paroisse Saint Michel qui la cacha pendant la Terreur.

" A la réouverture des églises, M. Gamand donna la statue à M. l'abbé Duminy, ancien curé de Saint Michel, qui l'exposa d'abord dans l'église de l'Oratoire, la première d'Amiens rendue au culte catholique après la Révolution. Après le Concordat M. Duminy, mis provisoirement à la tête du clergé de la Cathédrale, dont il ne devait pas tarder à devenir le curé titulaire, apporta dans la basilique, Notre Dame de Foy. La statuette resta pendant longtemps exposée sur l'autel dédié à la Sainte Vierge sous le vocable de Notre-Dame de Pitié, à l'extrémité du bas-côté septentrional du Choeur.

En 1831, lors de la restauration de cette chapelle, la statue de Notre Dame de Foy fut transférée dans la chapelles des saints apôtres Pierre et



La statue de NOTRE-DAME DE FOY, d'Amiens (chêne, 22 cm)

Paul, à l'angle supérieur du transept méridional. Posée sur l'autel, elle était enfermée dans une sorte de petite cage carrée, vitrée sur le devant et sur les côtés, et sommée d'une toiture en bois doré qui n'attirait guère l'attention des fidèles", et semblait oubliée.

Mais en 1863, M. Charles Salmon, hagiographe bien connu de la Picardie, rédigea sur Notre Dame de Foy une notice importante racontant les miracles opérés à Amiens. Cette notice qui avait déjà fait l'objet d'un article dans la "*Semaine Religieuse d'Amiens*" de 1872, ne fut publiée qu'en 1878. C'était le vœu de beaucoup de fidèles amiénois de faire cesser " l'état d'abandon et d'oubli où se trouvait la statue de Notre-Dame de Foy, solitaire et délaissée, perdue en quelque sorte au milieu des splendeurs et de l'immensité de la basilique amiénoise...

Ce vœu reçut enfin son accomplissement : Le 28 Septembre 1878, la statue de Notre Dame de Foy était l'objet d'une translation dans une chapelle de la nef, la seconde que rencontre à sa droite le visiteur entrant dans la Cathédrale par le portail Saint Christophe en suivant le bas-côté méridional. Cette chapelle est désignée sous le vocable de l'Annonciation."

C'est l'évêque d'Amiens, Monseigneur Bataille, qui présida cette translation solennelle et " célébra la messe à l'autel de cette chapelle, voulant inaugurer ainsi la nouvelle série d'hommages qui allaient être rendus au Seigneur en passant par l'entremise de sa Mère, honorée sous le même titre ... par nos pères au couvent des Augustins. "

Soyez d'ailleurs, à la fin de son livret, souligne le rôle important que joua Monseigneur Bataille qui " favorisa de tout son pouvoir la restauration du culte de Notre Dame de Foy et le réveil de la dévotion des Amiénois envers cette statue miraculeuse ; il sollicita et obtint du Souverain Pontife de précieuses indulgences. "

Ces indulgences ont été accordées par le nouveau pape Léon XIII, le 28 Janvier 1879. Il me paraît nécessaire d'en révéler le contenu :

" Selon la relation qui Nous a été faite, on voit exposée depuis longtemps déjà dans l'église Cathédrale d'Amiens une statue de la Bienheureuse Vierge Marie sous le vocable de Notre Dame de Foy, en grande vénération chez le peuple chrétien. Nous donc, disposant avec une bienveillante charité des célestes trésors de l'Eglise, pour l'accroissement de la dévotion des fidèles et le salut des âmes, Nous accordons, miséricordieusement, dans le Seigneur l'indulgence plénière et la rémission de tous leurs péchés à tous les fidèles du Christ de l'un et de l'autre sexe, qui, vraiment pénitents, s'étant confessés, ayant communiqué, viendront chaque année en la fête de la Visitation de l'Immaculée Vierge, Mère de Dieu, depuis les premières Vêpres jusqu'au coucher du soleil du jour de la même fête, visiter dévotement l'église Cathédrale et cette statue de la Bienheureuse Vierge Marie, et là offriront à Dieu de pieuses prières pour la concorde des princes chrétiens, l'extirpation des hérésies, la conversion des pécheurs et l'exaltation de la Sainte Eglise Notre Mère. De plus, à tous les fidèles du Christ, de l'un ou l'autre sexe, qui, le cœur au moins contrit, réciteront cinq fois devant la susdite statue l'Oraison dominicale, le salutation angélique, et la louange GLORIA PATRI aux fêtes de la Conception, de la Nativité, de la Présentation, de l'Annonciation, de la Visitation, de la Purification et de l'Assomption de la Bienheureuse Vierge Marie : Nous remettons en chacune de ces fêtes où ils prieront ainsi et dans la forme accoutumée de l'Eglise, trois cents jours de pénitence à eux imposés et dus d'ailleurs pour une raison quelconque; pareillement Nous remettons cent jours à ceux qui réciteront devant la même statue trois fois la salutation Angélique, n'importe quel jour de l'année. Nous concédons que ces indulgences, rémissions des péchés, relaxations de pénitences, puissent

toutes et chacune être appliquées par mode de suffrage aux âmes des fidèles du Christ, qui, jointes à Dieu dans la charité, ont quitté ce monde. Aucun obstacle contraire ne peut empêcher l'effet des présentes qui vaudront dans l'avenir à perpétuité. "

Au début du siècle, dans sa très complète Monographie sur la Cathédrale d'Amiens, Georges Durand ne manque pas de noter la présence de Notre Dame de Foy.:

" Dans un reliquaire de cuivre ciselé, placé sur l'autel en 1879, est l'image de Notre Dame de Foy, objet d'une dévotion particulière. C'est une statue en chêne sculpté du commencement du XVIIe siècle."

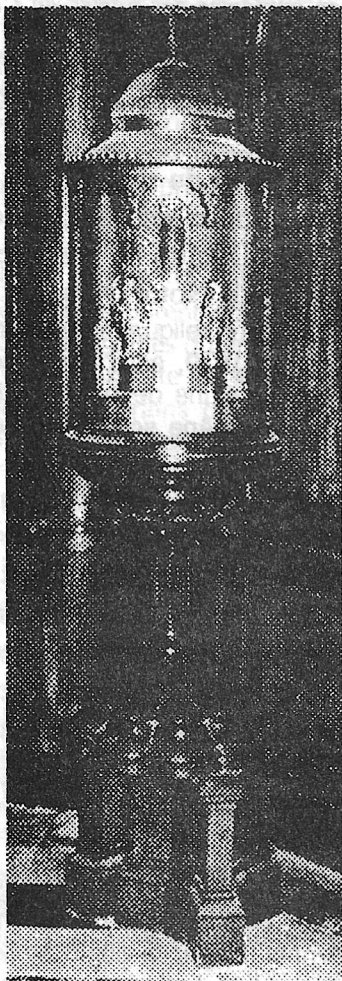
La présence sur l'autel du reliquaire, masquait, au grand regret de M. Soyez, près d'un tiers du bas-relief de Blasset. Il aurait été préférable, comme dans l'église du couvent des Augustins, de placer la Vierge dans un édicule, de même style que l'autel, au dessus du fronton triangulaire qui surmonte le bas-relief

Georges Durand mentionne également la notice de M. Soyez, qu'il résume en une page, en soulignant en particulier que " le fait le plus considérable de son histoire est le vœu solennel fait par la ville d'Amiens et l'image d'argent qui lui fut offerte par l'échevinage, lors de la peste de 1634. Tous les historiens d'Amiens en ont parlé." Par contre il ne décrit pas le reliquaire ; mais M. Soyez note bien que ce reliquaire a remplacé " la petite et mesquine cage vitrée qui, depuis la Révolution, abritait la statue." Et que " C'est le lundi 8 Décembre 1879, vingt-cinquième anniversaire du Dogme de l'Immaculée Conception par le pape Pie IX que la statue de Notre Dame de Foy fut placée dans le reliquaire qui allait désormais l'abriter à la Cathédrale d'Amiens. "

Il le décrit ainsi : " un édicule en bronze doré dont l'aspect annonce qu'il renferme un objet destiné à attirer la respectueuse attention des fidèles.

La statue de Notre Dame de Foy, en bois bruni par le temps, n'a pas plus de vingt-deux centimètres de hauteur. La Vierge a sur la tête une couronne ouverte ; elle porte sur le bras droit le Divin Enfant. Cette statuette n'est pas assurément une œuvre très remarquable, néanmoins l'exécution artistique est satisfaisante ; on retrouve dans ces figurines de Marie et de Jésus enfant quelque chose de la naïveté des anciens entailleurs d'images.

L'édicule, de forme ronde, rappelle par son ornement le style architectural du XIII^e siècle. La partie antérieure est garnie d'un cristal demi-cylindrique qui permet d'apercevoir la sainte image ; ce cristal peut glisser sur des rainures et rentrer dans la partie postérieure du tabernacle. Celui-ci a pour toiture un dôme hémisphérique, décoré d'ornements en relief et surmonté d'un crucifix. La statue miraculeuse repose sur un piedestal carré en cuivre, orné de colonnettes avec chapiteaux délicatement ciselés.



Sous les pieds de la Vierge brille le croissant symbolique, argenté comme les douze étoiles qui servent d'aurole à la Reine du ciel.

Derrière Marie est une gloire rayonnante au revers de laquelle on a gravé l'inscription suivante (en latin : **Cette humble image de la Bienheureuse Vierge Marie, appelée Notre Dame de Foy, du nom de l'endroit d'où elle tira son origine et où commença son culte, a été vénérée depuis l'année 1629 jusqu'à l'époque de la Révolution française chez les religieux de l'Ordre des Ermites de Saint-Augustin à Amiens où elle a été illustrée par plusieurs miracles. Maintenant tirée de l'oubli, elle est placée ici en 1879 et appelée par de pieuses supplications Mère de Foi.**

Sur quatre piédestaux posés diagonalement à droite et à gauche de la partie antérieure du socle de Notre Dame de Foy, se dressent quatre statuette très bien modelées :

A droite on voit l'archange **Saint MICHEL**, patron de la paroisse sur le territoire de laquelle était situé le couvent des Augustins

d'Amiens. Au pied de l'Archange on lit ces paroles que saint Michel est censé adresser à la Vierge : "**Cunctas haereses sola interemisti**" (en français : Seule vous avez détruit toutes les hérésies).

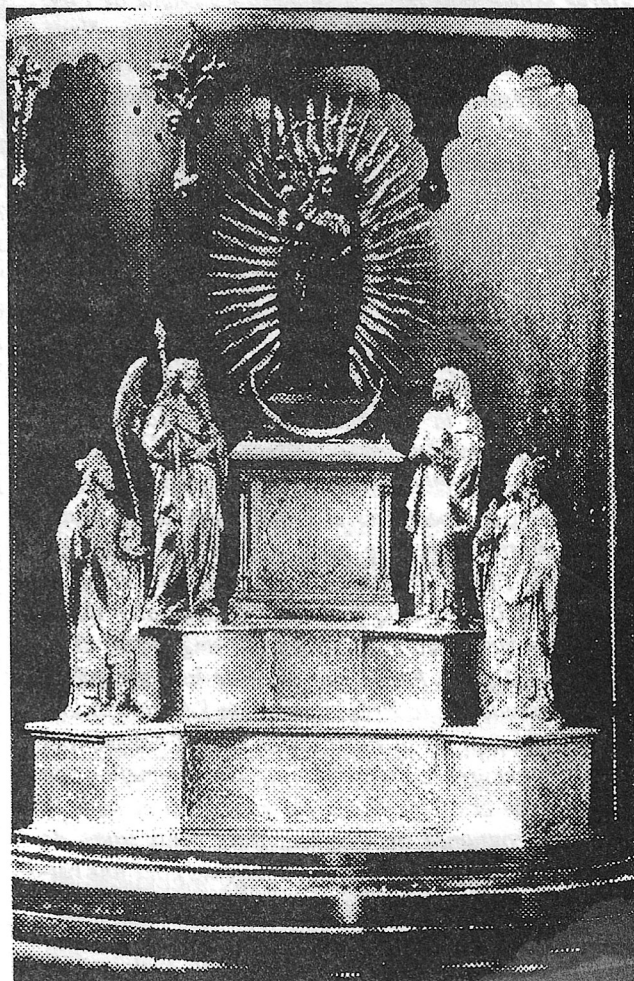
Plus bas, du même côté, la statue de **saint AUGUSTIN** rappelle les religieux dans l'église desquels des miracles ont été opérés par l'intermédiaire de Notre Dame de Foy

Le saint excite les fidèles à la confiance: L'inscription placée au dessous est ainsi conçue : "**Habete fidem Dei. Credite quia accipietis**" (en français : Ayez foi en Dieu. Croyez que vous recevrez [ce que vous avez demandé]).

A gauche, la statue de **sainte ELISABETH**, mère de saint Jean Baptiste, fait allusion à la fête de la Visitation, fête patronale de l'ancienne Confrérie établie aux Augustins.

Sur le socle sont gravés ces mots : "**Beata quae credidisti**" (en français : Bienheureux, vous qui avez cru).

Enfin, plus bas, du même côté, la statue de **saint FIRMIN** le martyr, patron du diocèse, a pour but de recommander aux fidèles la conservation



Ensemble de l'intérieur du reliquaire : la Vierge et les autres personnages.



Archange Saint Michel



Ste Elisabeth



Saint Augustin,



St Firmin,

de la foi que le saint apôtre est venu apporter à leurs ancêtres : "*State in fide. Virilite agite*" (en français : Soyez fermes dans la foi. Agissez courageusement").

Les proportions de ces quatre figurines sont en rapport avec celles de la Vierge.

L'édicule a été offert par la pieuse libéralité de quelques fidèles ; il sort des ateliers de M. Poussielgue-Russand, orfèvre à Paris, et fait honneur au talent de cet habile artiste à qui la Cathédrale d'Amiens doit déjà l'autel en cuivre de la chapelle du Sacré Coeur et le reliquaire en vermeil du Chef de saint Jean Baptiste, copie exacte de celui qui avait jadis été donné par la reine Isabeau de Bavière.

Aux justes éloges que mérite l'Oeuvre de M. Poussielgue pour le fini et la perfection de la ciselure des figurines et la grâce du dessin des ornements, nous sera-t-il permis de mêler quelque critique ? A notre avis, la masse de l'ensemble rappelle trop les pendules du premier empire. De plus ce reliquaire présente un grave inconvénient : le miroitement du jour sur la partie convexe du cristal de la devanture ne permet que difficilement aux fidèles placés à distance contre la grille de la chapelle d'apercevoir l'image de la Vierge."

Il serait préférable en effet que le reliquaire qui, actuellement, ne gêne plus la vision de l'autel de la chapelle soit orienté de façon à bénéficier du maximum de luminosité de cette chapelle et non en contre-jour comme l'autel. Et si la chapelle doit être fermée, il serait souhaitable de prévoir un éclairage artificiel, permanent ou à la demande, pour en assurer une vision suffisante.

La notice de M. Soyez, dont j'ai essayé de reproduire le maximum du texte, gardant ainsi sa grande fraîcheur et le beau style du XIX^e siècle, se termine sur la louange d'un Amiénois, lui aussi véritable Ami de la Cathédrale il y a un siècle :

" Un habitant d'Amiens, paroissien de la Cathédrale, mérite aussi une mention toute spéciale pour la part qu'il prit au rétablissement du culte de Notre Dame de Foy. M. Narcisse Ponche occupait un rang distingué parmi les principaux industriels de la ville. Son dévouement pour les oeuvres de charité était bien connu dans Amiens.

Sa piété lui inspira de s'occuper particulièrement de réveiller la foi et la confiance de ses concitoyens envers la Vierge honorée jadis chez les Augustins.

Il ne ménagea point ses dons personnels pour

l'ornementation du nouveau sanctuaire que l'on venait d'inaugurer à la Cathédrale, mais il s'appliqua surtout à étendre et propager la dévotion à Notre Dame de Foy : il fit imprimer des brochures, graver des images, frapper des médailles et les répandit à profusion. Chaque année, au jour de la Visitation, il était heureux de voir les enfants de l'école des Frères de Saint-Leu, les jeunes gens du patronage de la même paroisse se rendre à la Cathédrale et assister avec lui à une messe dite spécialement pour eux à l'autel de Notre Dame de Foy."

Notons que l'Association des Amis de la Cathédrale aurait déjà existé au XIX^e siècle. Comme il est dommage que cet Ami de la Cathédrale n'ait pas vécu à notre époque pour aider nos finances !

Au XX^e siècle, en voyant les nombreux ex-votos qui inondent les parois de la chapelle, ces petits carrés de marbre blanc si émouvants dans leur simplicité, sont assez parlants pour témoigner que la dévotion des Amiénois et Picards pour leur Vierge Bien-Aimée était de nouveau importante. Tous ceux datés sont de la fin du siècle dernier. Aucun daté du XX^e siècle, au moins visible. Il est probable qu'en cette période charnière de l'Eglise, après le Concordat de 1905, son culte à Amiens a du s'éteindre progressivement.

Il est vrai que ce culte n'est guère favorisé par sa modeste taille et surtout sa faible visibilité à travers un reliquaire obscur jusqu'à en méconnaître son existence.

Certes cette "copie" de la Vierge est bien modeste par la taille mais si grande quant à son destin où tant de nos pères lui ont confié leurs misères. Rien qu'à ce titre elle doit avoir toute notre vénération et notre amour.

Très heureux de ma conclusion qui faisait référence à la magnifique piété des Picards au cours des siècles, je pensais clore ainsi mon exposé. Mais c'est sans compter sur le hasard qui me fit connaître, grâce à Pierre Pontroué et à Madame Buffet de Baszynski, conservateurs des Antiquités et Objets d'art de Picardie, une **Exposition** sur Notre Dame de Foy qui a eu lieu en 1976 à ROCHEFORT, en Belgique, non loin de Dinant.

Et dans le petit fascicule qui accompagne cette exposition on apprend que le pèlerinage du Lundi de Pentecôte, institué en 1629, lors d'une épidémie de peste, est toujours en vigueur. Ainsi, depuis trois siècles et demi, "chaque année, le lundi de Pentecôte partant le Dimanche à minuit, au son du bourdon de l'église paroissiale de Rochefort, des pèlerins de Rochefort se mettent en route à pied pour Foy-Notre-Dame."

Tous les sept ans, la procession se fait avec plus d'éclat "sous les armes". Et c'est avec une certaine émotion que l'on peut voir sur des photos la procession du 30 Mai 1976 où défile au milieu de la foule des pèlerins la "milice de Foy" avec le comte de Rochefort, les cavaliers et les fantassins.

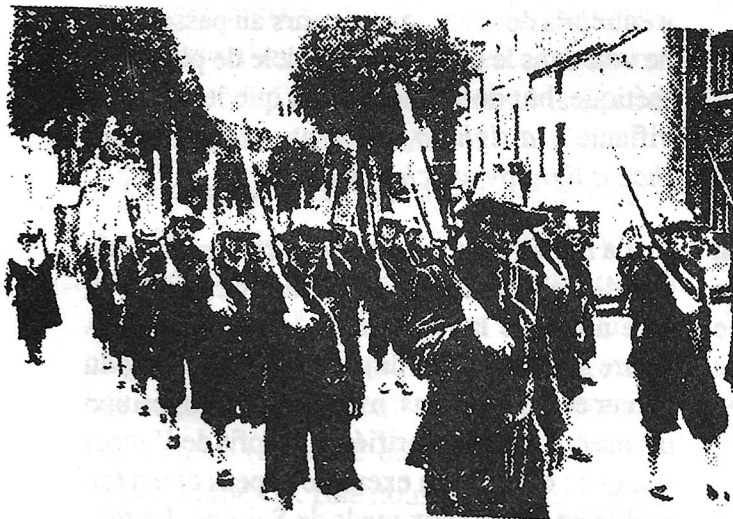
Le livret confirme toute l'histoire des origines du culte de Notre Dame de Foy retracée par Soyez, en donnant quelques précisions comme le nom du bûcheron qui a découvert la Vierge (Gilles de Wanlin), les constructions des chapelles successives dédiées à son culte.

Mais l'essentiel est de savoir que ce culte de Notre Dame de Foy a perduré pendant des

siècles avec, semble-t-il, une continuité exemplaire en son lieu d'origine. Et il est agréable de souligner qu'en ces temps modernes il y ait encore une telle vénération au point de créer une exposition en son nom, qui a duré deux mois, au cours de l'été 1976 (10 Juillet au 12 Septembre) et qui a réussi à réunir 131 objets qui la vénèrent. Citons des documents divers (photos, portraits, dessins, images, tableaux, etc.), des ornements liturgiques (croix, chandeliers, bannières, etc.) et particulièrement plus de vingt-cinq Vierges, copies de l'original, en diverses matières (terre cuite, bronze, plâtre etc.)

Il serait intéressant d'aller voir sur place si la dévotion à Notre Dame de Foy garde toujours cette belle vitalité en ce début de millénaire.

Et pourquoi pas, à Amiens, remémorer, d'une manière ou d'une autre, le souvenir de tant de FOI manifestée par nos aïeux auprès de cette Vierge, dont beaucoup de nos pères ont reçu des bienfaits, grâce à son intercession.



NOTRE-DAME DE FOY, en Belgique
La milice
Pèlerinage de 1976 à Rochefort

